

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-68-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

N° 68/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 avril 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 avril 2025

Objet de la délibération :

ZAE La Louière : Extension du réseau électrique – Convention maîtrise d'ouvrage SYDED/CCLL

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	5
• Dont représenté(e)s	12
• Excusé(e)s :	9
• Non excusé(e)s :	17
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Gérard COULET à Estelle BOURNEZ, Jean-Pierre CUNCHON à Olivier DARD, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Marie-Pierre GRANDJEAN à Bernard HUOT-MARCHAND, Patricia LABERTERIE à Colette GROLEAU, Martine LANDRY à Sarah FAIVRE, Nathalie LAURENT à Maxime GROSHENRY, Nadia LOUIS à Marc JACQUOT, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT, Sarah VIONNET par Patrick DELEULE,

Suppléé(e)s

Jean-Marie DALOZ, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Agnès MARTEZ-ROUMEAS, Christian MESNIER, Florence PAUL, Rémy PAUL, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

Excusé(e)

Guillaume AYMOUNIN, Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNERER

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe MARECHAL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération n°14/24 du 12/02/2024 actant la cession de la parcelle cadastrée ZD0175 à l'Hôpital du Grosbois à la SCI GM Gobin,

Vu l'absence de réseau électrique en limite de propriété,

Considérant que cette parcelle a été vendue viabilisée,

Le Président expose au conseil communautaire qu'il est envisagé de réaliser une extension du réseau de distribution publique d'électricité sous maîtrise d'ouvrage du SYDED.

L'opération est située ZAE La Louière à l'Hôpital du Grosbois.

L'estimation sommaire du coût global de l'opération s'élève à 25 520,00 € TTC.

Les coûts inhérents à chaque catégorie de prestations, ainsi que les participations financières, sont précisés dans l'annexe financière "prévisionnelle" jointe à cette délibération.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- Demande au SYDED la réalisation des travaux définis ci-dessus ;
- Autorise le Président à signer la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe "prévisionnelle", et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-68-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

Fait et délibéré en séance, le 15.04.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

